

CONSEIL MUNICIPAL

30 Novembre 2017

Le **trente Novembre deux mil dix-sept**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard RIANT, Maire.

Présents : Bernard RIANT, Maire

Joël NAIN, (arrivé à 21 heures) Richard GAUTIER, Véronique PIERRON adjoints

Jean François CAPOLUNGO, Frédéric MAGNIER, Maryline RENAUDIN, Martine CHEVALLIER, Jean Michel GUYOT, Dany MOINE, Nadine DURAND

Absents excusés : Mathieu DEBAIN (pouvoir à Bernard RIANT) Maurice POULIN (pouvoir à Jean François CAPOLUNGO) Thierry GUENARD (pouvoir à Joël NAIN)

Secrétaire de Séance : Véronique PIERRON

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14



1 - ADOPTION DES COMPTES RENDUS DES 28 SEPTEMBRE 19 ET 26 OCTOBRE 2017

Adoptés à l'unanimité des présents et représentés

2 - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

1. CONSORTS PARDIJON : maison et terrain, cadastrés AB 239, sis 17 Rue des Ballets
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, ne souhaite pas exercer le droit de préemption urbain sur ce bien.

2. M. et Mme GUIBERT Jean-Paul
Maison et terrain, cadastrés AB 119 et 563, sis 7 Rue de l'Eglise

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, ne souhaite pas exercer le droit de préemption urbain sur ce bien.

3 - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

Le conseil d'école à eu lieu à Gy l'Evêque le 7 novembre 2017 :

- Organisation de la semaine à la rentrée de septembre 2018. Une enquête est faite auprès des familles pour avoir leur avis.
- Bernard RIANT et Véronique PIERRON ont rencontré Madame ROUMIEUX (IA) le lundi 13 novembre : suite au départ en retraite de Véronique DURAND, directrice de l'école maternelle, il est proposé une seule direction qui regroupera les 2 écoles. Madame ROUMIEUX en informera les 2 directrices.
- Le Noël organisé par les écoles a lieu le mercredi 20 décembre.
- Le Noël offert par la commission enfance les années précédentes n'aura pas lieu cette année (il était prévu le même jour). Une sortie le remplacera dans le courant de l'année 2018.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

La commission environnement et attractivité propose d'installer dans la parcelle communale des Saussis une table en bois avec bancs et d'aménager un terrain de pétanque réalisé par les employés communaux. Le conseil donne son accord pour la table en bois avec bancs.

La création d'un terrain de boules n'est pas retenue et suggestion est faite de remettre en état l'existant vers la salle de la fontaine.

Le calendrier 2018 pour le ramassage des ordures ménagères sera distribué entre le 11 et le 31 décembre 2017.

La commission propose de refaire cette année encore le concours communal des maisons illuminées. La visite sera effectuée le jeudi 21 décembre 2017 à 18 h 30. Rendez-vous à la mairie pour les membres de la commission.

La commande des kakemonos pour 2018 a été envoyée à la Communauté de l'Auxerrois.

3 manifestations ont été retenues : le vide grenier le 25 mars 2018, l'exposition ART'AMIS le 2 juin 2018, le Mont des Bulles les 22 et 23 septembre 2018.

Commission Travaux

Rapporteur : Bernard RIANT

RAS

Commission Voirie Assainissement

Rapporteur : Jean Michel GUYOT

Devis voirie - La commission s'est réunie le mardi 28 novembre 3 entreprises ont été consultées.

- RTP
- EUROVIA
- MANSANTI

Le conseil demande à ce que les devis soient revus (même unité de chiffrage) pour une étude plus fine. Le 23 novembre 2017, le bureau d'études BIOS a présenté l'actualisation du système d'assainissement. L'étude sera complétée d'une inspection en période pluvieuse de nappes hautes...la période du 1^{er} trimestre 2018 apparaît la plus propice. Par ailleurs, le bureau d'études souhaite pouvoir inspecter plusieurs puits. Joël NAIN fournira l'information.

Commission Animation

Rapporteur : Richard GAUTIER

La chorale Vallkyrie donnera un concert au profit du téléthon le 8 décembre à la salle de la fontaine. Le bulletin municipal est achevé. Des remerciements appuyés sont adressés aux entreprises participant à son élaboration.

Le Mont des bulles (salon de la BD) sera à nouveau présent sur la commune les 22 et 23 septembre 2018.

HALLOWEEN : Une cinquantaine d'enfants ont parcouru les rues du village en quête de bonbons.

Un apéritif a clôturé cette fin de journée.

Commission Accessibilité

Rapporteurs : Véronique PIERRON et Joël NAIN

RAS

COMMISSION Maison Citoyenne

Rapporteur : Véronique PIERRON

- L'appel d'offre pour les travaux de la maison citoyenne a été déposé le 22 novembre sur une plateforme klekoon et publié sur l'Yonne Républicaine le 24 novembre.
- Le permis de démolir a été accordé pour la démolition du « 1000 club »
- Le permis de construire de la maison citoyenne est en cours d'instruction
- Le 14 novembre, la commission a rencontré Monsieur PROU (URBANINGE) et Monsieur MALTETE (Agence de bassin) pour l'aménagement de la place. Une « loi sur l'eau » n'est pas nécessaire pour la remise à l'air libre du ru.

COMMISSION CCAS

Rapporteur :

La distribution des colis de Noël se fera les 9 et 10 décembre pour les personnes qui acceptent la visite des membres du CCAS

4 - BUDGET Commune

SDIS - Contribution 2016 - information

Suite aux requêtes pour excès de pouvoir déposées par la communauté d'agglomération du Grands Sénonais et la commune d'Auxerre, le tribunal administratif a rendu son jugement.

Il en résulte un nouveau calcul de la contribution 2016 qui aboutit pour la commune à une régularisation de 786,78 €, en plus des 14.082,10 € initialement prévus au budget 2016 et mandatés.

Subventions OCCE -

La nouvelle procédure de soutien aux associations a été mise en place cette année.

Néanmoins, les subventions aux OCCE des écoles élémentaire et maternelle sont maintenues pour :

- Ecole élémentaire : 750 €
- Ecole maternelle : 500 €

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés pour le paiement des deux subventions citées ci-dessus à l'article 6574.

5 - DECISION DU MAIRE

Décision du Maire n°2017.11.11

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal
(Art L.2122 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Vu la délibération 2014/24 du 24.4.2014, relative aux délégations du conseil municipal données au Maire,

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est prévu, dans le cadre du réaménagement de la Place Communale d'installer une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Pour que les travaux puissent être subventionnés par l'ADEME (50%), la convention financière avec le SDEY doit être signée en 2017.

Borne normale	Total HT	Part commune 20% du HT	Part SDEY 30% du HT	Part ADEME 50% du HT
Fourniture et pose borne	12 000,00 €	2 400,00 €	3 600,00 €	6 000,00 €
TOTAL	12 000,00 €	2 400,00 €	3 600,00 €	6 000,00 €

Le Conseil prend acte

7 - COMMUNICATIONS

1. Communauté de l'Auxerrois : transfert de certaines polices spéciales des Maires au Président de la Communauté de l'Auxerrois.
2. Un nouveau locataire prendra possession d'un logement situé au dessus de l'école élémentaire le 1^{er} décembre 2017.

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 21 Décembre 2017 - 19 h30

Séance est levée à 23 heures

Fait et délibéré, le 30 Novembre 2017.

Le Maire,
Bernard RIANANT

